

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

Document à remplir et à retourner à la Mairie de La Côte Saint-André, trois semaines avant la manifestation.

GROUPES

1 et 3

Je soussigné(e)

Association Particulier Restaurant Autre :

Dénomination :

Adresse :

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3311-1 et

L.334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons

temporaire à (*Lieu*)

de à heures, Le

A l'occasion :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature,

ARRÊTÉ DU MAIRE

Monsieur le Maire de la commune de la Côte Saint-André (Isère)

Vu le code des Débits de boissons et des mesures de lutte contre l'alcoolisme et notamment son article L.49

Vu l'arrêté 2013275-0010 du 02 octobre 2013 portant règlement général de police des débits de boissons et restaurants dans le département de l'Isère.

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu L.3335-1 l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - M

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire

de à heures, Le

A l'occasion :

Pour le motif à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à La Côte Saint-André, le

Le Maire,